

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 21 OCT. 2020

portant nomination à la commission territoriale d'inscription et à la chambre territoriale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Nouméa

NOR : JUSC2027570A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2 et L.822-6 du code de commerce dans leur rédaction issue de la loi n°2003-706 du 1^{er} août 2003 de sécurité financière ;

Vu les articles R. 822-8 et R. 822-35 du code de commerce dans leur rédaction issue du décret n° 2007-431 du 25 mars 2007 relatif à la partie réglementaire du code de commerce ;

Vu les propositions du président de la chambre territoriale des comptes de Nouméa, en date du 6 mai 2020 ;

Vu les propositions du ministre de l'action et des comptes publics, en date du 11 mai 2020 ;

Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Nouméa, en date du 14 mai 2020 ;

Vu les propositions et avis du premier président et du procureur général de la cour d'appel de Nouméa, en date du 5 octobre 2020 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la commission territoriale d'inscription et de la chambre territoriale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Nouméa :

En qualité de président,

M. Gilles ROSATI, premier président à ladite cour, titulaire.

M. Philippe ALLARD, président de chambre à ladite cour, suppléant.

En qualité de magistrat de la chambre territoriale des comptes,

Mme Souad EL GNAOUI, première conseillère à la chambre territoriale des comptes de Nouvelle-Calédonie, titulaire.

M. Thomas GOVEDARICA, premier conseiller à la chambre territoriale des comptes de Nouvelle-Calédonie, suppléant.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière,

M. Bernard GRAND, professeur à l'université de la Nouvelle-Calédonie, titulaire.

M. Mathias CHAUCHAT, professeur à l'université de la Nouvelle-Calédonie, suppléant.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière,

M. Yann CARON, directeur de l'agence de l'Institut d'émission d'outre-mer de Nouméa, titulaire.

Mme Isabelle COUPEY, secrétaire générale de la chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie, titulaire.

M. François KATRAWA, responsable de service à l'agence de l'Institut d'émission d'outre-mer de Nouméa, suppléant.

M. Arnaud BUFFIN, conseiller technique à la chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie, chargée des affaires administratives et financières, suppléant.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie,

M. Yves-Marie GODEFROY, directeur des finances publiques de Nouvelle-Calédonie, titulaire.

Mme Nathalie BOREL, directrice adjointe des finances publiques de Nouvelle-Calédonie, suppléant.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes,

M. Daniel TEYSSIER, commissaire aux comptes à Nouméa, titulaire.

M. Jacques LE MAITRE, président de la compagnie régionale des commissaires de Nouméa, suppléant.

Article 2

Le sous-directeur du droit économique est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait le **21 OCT. 2020**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
et par délégation,

Le sous-directeur du droit économique

Patrick ROSSI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrick Rossi', written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.